



**Municipalité de  
Saint-Alfred**

# AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. ROBERT-CLICHE**

Est par les présentes données par la soussignée, Caroline Groleau, de la susdite Municipalité.

Que :

Une assemblée ordinaire du conseil de cette municipalité se tiendra au lieu ordinaire des sessions du conseil, le lundi 2ieme jour de mars 2020 à 19h30 heures, et qu'il sera pris en considération le sujet suivant :

Adoption du règlement numéro cent-soixante-dix-sept intitulé «Règlement 177 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de la Municipalité de Saint-Alfred. »

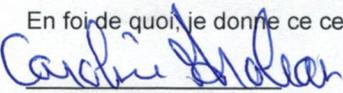
Donné à Saint-Alfred-de-Beauce, ce 1er de mars de l'an deux milles vingt.

Par :   
Caroline Groleau  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Caroline Groleau, certifie que j'ai publié le présent avis ci-annexé en l'affichant aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 1er jour de mars 2020

  
Caroline Groleau  
Directrice-générale-secrétaire-trésorière